

Projet Éducatif Territorial (PEdT)

Ville de Vitré

2024-2027



1. Cadre réflexif : une ambition partagée en faveur de la continuité éducative

Le Projet Educatif de Territoire (PEdT) d'une **communauté éducative** vise à faire converger les actions de ses membres-éducateurs : Education Nationale, Ville, familles, partenaires associatifs, en faveur des enfants du territoire.

Il s'appuie donc sur une analyse locale des besoins éducatifs, faisant émerger des objectifs qualitatifs et quantitatifs de progrès. Les partenaires contractualisent une action collaborative visant à atteindre ces objectifs.

Le PEdT de Vitré, qui concerne les **enfants âgés de 3 à 11 ans**, doit permettre de proposer à chaque enfant un **parcours éducatif de qualité** avant, pendant et après l'école. Il traduit l'engagement, les priorités et les valeurs éducatives communes entre la Ville et les partenaires éducatifs, **en particulier en ce qui concerne la continuité des temps scolaires et périscolaires.**

Le bilan du PEdT 2019-2023, présenté dans le cahier des charges, a été évidemment impacté par la crise sanitaire qui a mis à rude épreuve le lien social et la dynamique de projets collectifs. Pour autant, tout a été mis en œuvre pour veiller au bien-être des enfants durant cette période compliquée, marquée par des protocoles d'accueil très stricts.

Le PEdT 2019-2023 a également permis de belles avancées, en particulier le développement du partenariat avec la CAF et le SDJES 35 (Service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports), avec la mise en place de la tarification de l'ensemble des temps périscolaires selon les revenus des familles, le renforcement du taux d'encadrement sur la pause méridienne et la labellisation Plan mercredi.

L'ensemble des acteurs éducatifs, en particulier les directeurs d'écoles et les partenaires associatifs, sont restés pleinement impliqués dans la mise en œuvre du PEDT, avec une participation assidue aux comités de pilotage.

A partir du mois de janvier 2023, les acteurs éducatifs du périmètre d'action du PEDT se sont réunis à plusieurs reprises et ont travaillé ensemble sur le renouvellement du Projet Educatif Territorial de Vitré.

La communauté éducative a réaffirmé son engagement autour des valeurs et principes d'action suivants :

- La mise en place de projets au service du **bien-vivre ensemble** et du **lien social**, favorisant les interactions et les partenariats entre acteurs éducatifs,
- La **place centrale de l'école** dans l'éducation des enfants,
- La **complémentarité des acteurs éducatifs** qui oeuvrent collectivement à l'épanouissement des enfants.

2. DONNÉES GÉNÉRALES du territoire

2.1 Données administratives

Collectivité territoriale ou EPCI porteur du projet : Ville de Vitré

Adresse : service Education-restauration - 12 place du Château – 35500 Vitré

Téléphone : 02 99 75 54 08

Adresse électronique : education@mairie-vitre.fr – <http://portailfamille.mairie-vitre.fr>

Nom de l' élu référent : Danielle MATHIEU

Fonction : Danielle Mathieu, Adjointe au Maire chargée de l'éducation, de l'enfance et de la restauration

Adresse électronique : danielle.mathieu@mairie-vitre.fr

Nom du référent technique : Mélanie BRICAULT

Fonction : Directrice Enfance et Education

Adresse électronique : melanie.bricault@mairie-vitre.fr

2.2 Partenaires (institutionnels, associatifs, services ou EPCI partenaires,...)

Nom de la structure partenaire : Centre social

Nom du référent dans la structure susnommée : Catherine ALLAIN, directrice

Activité(s) de la structure concourant au Projet : accueil des habitants et des associations, activités de loisirs, actions de solidarité, lieu de rencontres, animation socio-éducative, gestion de la Maison de l'enfance

Adresse : 27 rue Notre-Dame – 35500 Vitré

Téléphone : 02 99 75 04 60

Adresse électronique : catherine.allain@centresocialdevitre.fr

Nom de la structure partenaire : Centre social – ALSH La Hodéyère

Nom du référent dans la structure susnommée : Sabrina COUANON, directrice de l'accueil de loisirs

Activité(s) de la structure concourant au Projet : ALSH

Adresse : Maison de l'enfance – 1 allée de la Hodeyère – 35500 Vitré

Téléphone : 02 99 74 31 86

Adresse électronique : accueildeloisirs@centresocialdevitre.fr

Nom de la structure partenaire : Association Loisirs Pluriel

Nom du référent dans la structure susnommée : Noémie QUESNOT, directrice

Activité(s) de la structure concourant au Projet : ALSH

Adresse : Maison de l'enfance – 1 allée de la Hodeyère – 35500 Vitré

Téléphone : 06 89 11 86 36

Adresse électronique : vitre@loisirs-pluriel.com

Nom de la structure partenaire : Association Nous, les graines de demain

Nom du référent dans la structure susnommée : Hugo MARTEAU, animateur - coordinateur

Activité(s) de la structure concourant au Projet : Association pédagogique de sensibilisation et d'éducation à l'environnement et au développement durable

Adresse : Vitré

Téléphone : 06 41 10 06 53

Adresse électronique : nlgdd35@hotmail.com

2.3. Existence d'éventuels dispositifs :

	Existence (<i>oui/non</i>)	Articulation avec le PEdT (<i>oui/non</i>)
Projet éducatif local (PEL)* :	non	
Contrat de ville :	non	
Contrat enfance jeunesse (CEJ) :	oui (en cours)	oui
Contrat local d'accompagnement à la scolarité (CLAS)** :	oui (Centre social)	oui
Contrat dans le domaine culturel [contrat local d'éducation artistique (CLEA), projet territorial d'éducation artistique (PTEA), contrat « territoire lecture » (CTL), ou enseignements artistiques spécialisés]** :	non	
Autres :		

* si un PEL existe, il est attendu que le PEdT en soit sa déclinaison partenariale sur les 3-11 ans ;

** si un CLAS, un CLEA, un PTEA, un CTL existe, il est attendu qu'un représentant soit invité au COPIL du PEdT afin d'assurer une cohérence entre les dispositifs mis en œuvre ;

3. CONTEXTE du territoire

3.1. État des lieux de l'offre éducative existante pour les 3 – 11 ans :

Activités périscolaires existantes (du lundi au vendredi, mercredi matin)	Amplitude horaire (préciser si changement quotidien)	Nombre d'enfants concernés en moyenne	Déclaration ACM (oui/non)	Gestionnaire	Mission principale
Lundi, mardi, jeudi et vendredi					
Garderie du matin	7h-8h20	86	Oui pour 2 accueils	Service Education	Accueil et activités calmes
Temps du midi	11h30-13h20	702	Oui pour 2 accueils	Service Education	Restauration
TAP	15h45-16h30	569	Oui pour 2 accueils	Service Education	Activités diverses
Goûter	16h30-17h	254	Oui pour 2 accueils	Service Education	Restauration
Aide aux devoirs	17h-18h	198	Oui pour 2 accueils	Service Education	Aide aux devoirs
Garderie du soir	17h-18h45	53	Oui pour 2 accueils	Service Education	Accueil et activités
Mercredi					
Garderie du matin	7h-8h20	78	Oui pour 2 accueils	Service Education	Accueil et activités calmes
Garderie du midi	11h30-12h30	60	Oui pour 2 accueils	Service Education	Accueil et activités
Restauration du midi	11h30-13h30	92	Oui pour 2 accueils	Service Education	Restauration

Activités périscolaires existantes (mercredi)	Amplitude horaire (préciser si changement quotidien)	Nombre d'enfants concernés en moyenne	Déclaration ACM (oui/non)	Gestionnaire	Mission principale
Mercredi	7h15-18h30	110	oui	Centre social – ALSH La Hodeyère	Activités de loisirs
Mercredi	11h30-18h30	20	oui	Loisirs pluriel	Activités de loisirs

Activités extrascolaires existantes (vacances scolaires)	Amplitude horaire (préciser si changement quotidien)	Nombre d'enfants concernés en moyenne	Déclaration ACM (oui/non)	Gestionnaire	Mission principale
Vacances scolaires	7h15-18h30	120	oui	Centre social – ALSH La Hodeyère	Activités de loisirs
Vacances scolaires	8h-18h30	20	oui	Loisirs pluriel	Activités de loisirs

3.2. Etablissements d'éducation sur le territoire

Nom de l'établissement	Type d'établissement (crèche, école, collège...)	Nom et coordonnées du référent sur cet établissement	Nombre d'enfants et jeunes concernés
Ecole La Hodeyère	Maternelle-élémentaire	Vincent VIEL, directeur 7 allée de la Hodeyère – 35500 Vitré Tél : 02 99 75 10 15	Maternelle : 93 Elémentaire : 177
Ecole Pierre Lemaître	Maternelle-élémentaire	Sandrine ABRAM, directrice 5 rue du 70° RI – 35500 Vitré Tél : 02 99 75 03 01	Maternelle : 82 Elémentaire : 182
Ecole Jean Guéhenno	Maternelle-élémentaire	Thérèse THEBAULT, directrice 26 avenue Le Gonidec de Traissan – 35500 Vitré Tél : 02 99 75 16 95	Maternelle : 82 Elémentaire : 170
Ecole Le Château	Maternelle-élémentaire	Jean-Yves HÉLANDAIS, directeur Place du Château – 35500 Vitré Tél : 02 99 75 03 97	Maternelle : 70 Elémentaire : 127

3.3. Les temps de l'enfant (volumes horaires et ratios) :

	Codage	Sur une journée de classe	Sur une semaine
Temps de vie de l'enfant	A	24 heures	168 heures
Temps scolaire	B	6 heures	24 heures
Temps périscolaire	C	6 heures	24 heures
dont garderie (matin + soir)	D	4 heures	16 heures
dont pause méridienne	E	2 heures	8 heures
Mercredi	F	3.5 heures	3.5 heures
Temps extrascolaire maximum proposé	G	X	

	Codage	Sur une journée	Sur une semaine
Temps scolaire sur Temps de vie de l'enfant	B/A x100	25 %	14,28 %
Temps périscolaire sur Temps de vie de l'enfant	C/A x100	27 %	16.37 %
Temps extrascolaire sur Temps de vie de l'enfant	G/A x100		

3.4. Emploi du temps d'un enfant :

Emploi du temps		Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Avant les temps scolaires	Horaires	7h-8h20	7h-8h20	7h-8h20	7h-8h20	7h-8h20	
	Activités Lieu	Accueil et activités calmes Ecoles maternelles et élémentaires	Accueil et activités calmes Ecoles maternelles et élémentaires	Accueil et activités calmes Ecoles maternelles et élémentaires	Accueil et activités calmes Ecoles maternelles et élémentaires	Accueil et activités calmes Ecoles maternelles et élémentaires	
Temps scolaires Horaires :		8h20-11h30	8h20-11h30	8h20-11h30	8h20-11h30	8h20-11h30	
Entre le temps scolaire et le déjeuner	Horaires	11h30-11h35	11h30-11h35	11h30-11h45	11h30-11h35	11h30-11h35	
	Activités Lieu	Ecoles maternelles et élémentaires	Ecoles maternelles et élémentaires	Ecole La Hodeyère	Ecoles maternelles et élémentaires	Ecoles maternelles et élémentaires	
Déjeuner Horaire :		11h30-13h20	11h30-13h20	11h30-13h30	11h30-13h20	11h30-13h20	
Entre le déjeuner et le temps scolaire	Horaires	13h20-13h30	13h20-13h30	13h20-13h30	13h20-13h30	13h20-13h30	
	Activités Lieu	Ecoles maternelles et élémentaires	Ecoles maternelles et élémentaires	Ecole La Hodeyère	Ecoles maternelles et élémentaires	Ecoles maternelles et élémentaires	
Temps scolaires Horaires :		13h30-15h45	13h30-15h45	X	13h30-15h45	13h30-15h45	
Après les temps scolaires	Horaires	15h45-18h45	15h45-18h45		15h45-18h45	15h45-18h45	
	Activités Lieu	TAP, goûter, aide aux devoirs, garderie Ecoles maternelles et élémentaires	TAP, goûter, aide aux devoirs, garderie Ecoles maternelles et élémentaires		TAP, goûter, aide aux devoirs, garderie Ecoles maternelles et élémentaires	TAP, goûter, aide aux devoirs, garderie Ecoles maternelles et élémentaires	
Autres temps : vacances	Horaires						
	Activités Lieu						

3.5. Eléments organisationnels issus de l'autoévaluation du précédent PEdT :

	Points forts	Points à améliorer
Le pilotage	<p>Réunions régulières du comité de pilotage (au moins deux fois par an)</p> <p>Temps d'échange réguliers avec les directeurs d'écoles et les directrices d'accueils de loisirs</p> <p>Elaboration du Plan mercredi</p> <p>Réunions hebdomadaires avec les 4 coordonnateurs périscolaires</p> <p>Service Education-restauration : mise en place de réunions d'équipes au sein des écoles à chaque période scolaire</p>	<p>Mise en place de temps d'échanges entre les agents (ATSEM, animateurs) et les enseignants</p>
Les moyens humains	<p>Diversité des compétences et complémentarité dans les équipes périscolaires</p> <p>Adaptabilité des équipes</p> <p>Déclaration de deux accueils périscolaires auprès du SDJES 35</p> <p>Formations proposées régulièrement aux agents</p> <p>Forte implication des professionnels</p> <p>Accueil périscolaire : régularité, programme clair et diversifié</p>	<p>Difficultés rencontrées pour les remplacements d'agents absents</p> <p>Manque de temps de préparation pour les TAP</p> <p>Déclaration des 4 accueils périscolaires au cours des 4 prochaines années</p>
L'articulation scolaire-périscolaire (entre adultes)	<p>Temps d'échange réguliers avec les directeurs d'école</p> <p>Personnels périscolaires de plus en plus associés aux équipes éducatives</p> <p>Présence assidue aux comités de pilotage du PEdT</p>	<p>Manque de temps d'échanges entre les enseignants et les équipes périscolaires avec des emplois du temps difficilement conciliables</p> <p>Partage des locaux pour la mise en place des activités périscolaires</p> <p>Plus d'implication mutuelle dans les activités scolaires/extra-scolaires.</p> <p>Harmoniser les fonctionnements dans les différentes écoles.</p>
L'articulation scolaire-périscolaire (pour les enfants)	<p>Continuité éducative et complémentarité des activités proposées sur les temps périscolaires avec les projets pédagogiques mis en place par les enseignants</p> <p>Ateliers mis en place par les intervenants extérieurs très appréciés</p> <p>Souplesse de l'inscription aux activités périscolaires</p>	<p>Mise en place de règles communes</p>
L'accessibilité financière	<p>Gratuité des TAP</p> <p>Tarifcation de l'ensemble des temps périscolaires en fonction du QF</p>	

<p><i>L'adaptation aux publics</i></p>	<p>Accueil proposé par l'association Loisirs pluriel Attention portée aux élèves en situation de handicap Renforcement de l'encadrement auprès des enfants en situation de handicap sur la pause méridienne</p>	<p>Difficulté de recrutement des AESH Proposer des formations communes à l'ensemble des acteurs éducatifs</p>
<p><i>La place des parents et des enfants dans le PEdT</i></p>	<p>Participation des parents au comité de pilotage du PEDT et aux conseils d'écoles, implication dans le fonctionnement des ALSH... Enfants : Conseil municipal des enfants (8-11 ans), participation aux commissions menus dans les écoles... Amélioration des outils de communication</p>	<p>Difficulté à mobiliser les familles les plus défavorisées Associer davantage les enfants à l'élaboration du futur PEDT</p>
<p><i>La prise en compte des rythmes de l'enfant</i></p>	<p>Organisation des groupes de TAP en fonction de l'âge des enfants Adaptation des TAP en fonction des besoins de l'enfant (prise en compte de la demande des enfants, de leur état de fatigue, des conditions météorologiques afin de profiter d'activités en extérieur...) Grande diversité des TAP Formations des agents sur le rythme et le bien-être de l'enfant</p>	<p>Assouplir l'organisation des TAP pour prendre davantage en compte les attentes des enfants : envie d'être au calme ou, au contraire, de se défouler...</p>

3.6. Autoévaluation des objectifs des PARCOURS DES ENFANTS du précédent PEdT :

	Objectifs visés	Points forts	Points à améliorer
Parcours citoyen	Mettre en place des actions pour améliorer le climat scolaire et le bien-vivre ensemble	<p>Intervention de Julie Fadier sur le harcèlement scolaire.</p> <p>Interventions extérieures : bien-être des enfants, initiation aux gestes de premiers secours...</p> <p>Capacités d'adaptation/flexibilité des équipes périscolaires en fonction des besoins des enfants (ex : mise en place d'un temps de relaxation si les enfants sont fatigués/énervés)</p> <p>Mise en place de jeux collectifs, de jeux de société et d'actions d'entraide entre enfants.</p> <p>Organisation en fin d'année des olympiades sur les TAP.</p> <p>Projets et actions du CME.</p>	<p>Difficultés dans la gestion de certains groupes d'enfants</p> <p>Respect de l'adulte</p> <p>Difficultés de comportement liées à l'éducation parentale.</p> <p>Manque de mixité d'âge dans les groupes</p> <p>Réflexion à approfondir sur les sanctions.</p> <p>Barrière de la langue (élèves allophones)</p> <p>Accueil des enfants pendant le temps des repas au restaurant scolaire de la Hodeyère le mercredi midi</p> <p>Espaces extérieurs dans les écoles et les ALSH</p>
Parcours citoyen	Favoriser les bonnes pratiques éco-citoyennes	<p>Partenariat avec l'association <i>Nous les graines de demain</i></p> <p>Création de la piste apprenante.</p> <p>Sensibilisation au développement durable pendant les TAP.</p> <p>Développement du tri sélectif.</p> <p>Actions du CME.</p> <p>Programme VIF : équilibre nutritionnel, fruits et légumes de saison...</p> <p>Valorisation des matériaux de récupération.</p> <p>Limitation du gaspillage.</p> <p>Pratique du tri des déchets par les enfants en restauration.</p> <p>Pincettes pour récupérer les déchets sur la cour de récréation (volontariat enfant).</p>	<p>Améliorer la desserte en bus des centres de loisirs afin de favoriser la mobilité des enfants</p> <p>Renforcer la découverte du territoire</p> <p>Augmenter le temps de sensibilisation au développement durable</p> <p>Développer des activités autour des pistes apprenantes</p> <p>Mise en place de poubelles de tri</p>
Parcours d'éducation artistique et culturelle	Renforcer l'accès à la culture pour tous en développant les partenariats avec les équipements culturels de proximité	<p>Qualité des activités proposées par les intervenants extérieurs (théâtre, hip hop...)</p> <p>Partenariats avec les équipements culturels : centre culturel, médiathèque, conservatoire, Maison des cultures du monde, artothèque...</p> <p>Classe CHAM et pré-CHAM (école Jean Guéhenno)</p> <p>Mise à disposition de malles pédagogiques par la Maison des Cultures du Monde, intégrant des temps de présentation aux agents.</p>	<p>Améliorer l'accueil des publics allophones</p> <p>Développer les transports en commun afin d'accéder plus facilement aux équipements culturels de Vitré et de Vitré Communauté (ex : médiathèque)</p> <p>Pas de possibilité de sorties pendant les TAP dans les lieux culturels</p>

4. DIAGNOSTICS ET CONVERGENCES

4.1. Problématiques et enjeux éducatifs identifiés par la commune

Dans le cadre du renouvellement du PEDT, la Ville de Vitré a mis en œuvre une démarche de concertation en interne afin que l'ensemble des équipes périscolaires (coordonnateurs, animateurs, ATSEM...) puisse contribuer à l'élaboration du diagnostic et à l'identification des nouveaux enjeux éducatifs.

La contribution des agents municipaux a été restituée lors de l'ensemble des comités de pilotage aux élus municipaux et aux partenaires éducatifs. Elle a été intégrée au nouveau PEDT.

Les enjeux identifiés par la commune sont les suivants :

- **Renforcer le bien vivre ensemble** : climat scolaire / respect de l'autre : entre enfants et respect de l'adulte / langage / empathie / prévention contre le harcèlement / attention portée aux enfants isolés / mixité filles-garçons / sensibilisation aux usages du numérique
- **Inclusion** : enfants en situation de handicap / enfants allophones / respect des différences
- **Eco-citoyenneté** : lutter en particulier contre le gaspillage alimentaire / végétalisation des cours d'écoles
- **Rendre l'enfant acteur**
- Favoriser l'autonomie de l'enfant
- Renforcer les liens intergénérationnels
- Accès à l'éducation artistique et culturelle
- Retrouver les TAP comme un moment de détente, temps non imposé à l'enfant (liberté) / apprendre à imaginer.

BILAN PÉRISCOLAIRE DU PRÉCÉDENT PEDT

En complémentarité de l'autoévaluation des objectifs des parcours des enfants du précédent PEDT (partie 3.6), il est ici proposé de développer des éléments de diagnostic portant notamment sur le bilan périscolaire du PEDT 2019-2023.

Focus sur l'inclusion

De plus en plus d'enfants avec des besoins éducatifs particuliers sont accueillis sur les temps périscolaires. La Ville de Vitré a donc mis en œuvre des actions pour proposer un accueil plus adapté et former ses agents :

- Mise en place d'une **démarche de diagnostic en 2021**, en partenariat avec le **Pôle Ressources Handicap Loisirs 35** : visites de sites et concertation en cours avec les agents et les coordonnateurs.
- **Taux d'encadrement renforcé** sur la pause méridienne pour mieux accompagner les enfants en situation de handicap et/ou avec des besoins éducatifs particuliers, grâce au **soutien financier de la CAF** depuis 2021.
- **Mise en place d'un partenariat avec l'ITEP les Rochers et l'IME L'étoile** : intervention d'éducateurs spécialisés/psychologues pour des temps d'analyses de pratiques et d'échanges de pratiques avec les animateurs.

- Création d'un **groupe de travail sur l'école inclusive en 2021**, rassemblant différents acteurs : Education Nationale, Ville de Vitré, CLIC, partenaires associatifs et médico-sociaux : l'objectif est de relancer cette démarche dans le cadre du futur PEDT.

Objectifs du groupe de travail :

- **améliorer l'accueil des enfants** en situation de handicap / à besoins éducatifs particuliers à l'école,
- proposer un accompagnement **global** en favorisant la **continuité des temps scolaires et périscolaires**,
- favoriser l'**interconnaissance** entre les acteurs concernés à Vitré,
- engager une **réflexion commune** et des **actions collectives** en fonction des besoins identifiés (formations...).

Le Conseil municipal des enfants

Le Conseil Municipal des Enfants, qui regroupe des conseillers issus des **classes de CM1 et de CM2 de l'ensemble des écoles publiques et privées de Vitré**, a mis en œuvre de nombreux projets s'inscrivant pleinement dans les trois objectifs opérationnels du précédent PEDT.

A titre d'exemple, voici quelques exemples de projets menés par le CME :

Vivre ensemble :

- Organisation de la course solidaire pour la journée des droits de l'enfant, en partenariat avec UNICEF France, dans le cadre du titre « Ville amie des enfants »,
- Participation à l'opération « boîtes solidaires », en lien avec l'association Tremplin : collecte de boîtes cadeaux avant Noël, redistribuées à des associations humanitaires locales,
- Participation à des temps forts autour de la citoyenneté et de la solidarité : commémorations officielles, Fête du Jeu en partenariat avec le Centre social de Vitré...
- Rencontre avec les résidents de la Trémoille (résidence pour personnes âgées gérée par le CCAS),
- Visite de la caserne des pompiers et initiation au secourisme,
- Découverte du café Bulle...

Développement durable :

- Démocratie participative : proposition d'idées pour le projet d'aménagement durable de la Vallée de la Vilaine, participation à des ateliers de travail dans le cadre de ce projet.
- Visite de l'usine de production d'eau potable SYMEVAL,
- Visite de la recyclerie Partage Entraide Vitréais,
- Participation à des « cleanwalks »,
- Visite des jardins familiaux de la Mélinais.

Accès à la culture :

- Visite de lieux culturels : Maison des cultures du monde, Centre culturel de Vitré, Parlement de Bretagne...
- Participation à l'organisation du prix littérature jeunesse, en partenariat avec UNICEF et la médiathèque de Vitré,
- Participation à un escape game au centre des archives de Vitré afin de découvrir ce lieu.

Création d'un nouvel événement familial en 2021 : Les Petites Toques

Chaque année, la Ville de Vitré propose un temps fort dans le cadre du **programme VIF** (Vivons en Forme), dispositif de promotion de la santé et de la forme axé sur l'alimentation, l'activité physique et le bien-être.

En 2021 et en 2022, la Ville a conçu et organisé un nouvel événement familial et culinaire « Les Petites Toques ».

Objectif : sensibiliser les familles à l'alimentation et la santé en partageant un moment intergénérationnel, festif et convivial.

Les Petites Toques, c'est :

- Un concours de cuisine, en partenariat avec le lycée hôtelier de la Guerche de Bretagne,
- Des ateliers culinaires,
- Des animations pour les enfants et les familles.

Le concours de cuisine, accompagné par les agents de la cuisine centrale de Vitré, repose sur la participation de binômes intergénérationnels, constitués d'un enfant âgé de 6 à 11 ans et d'un parent (père, mère, grand-parent, oncle, tante...).

Les deux éditions organisées en 2021 et en 2022 ont rencontré beaucoup de succès auprès des familles.

Zoom sur les partenariats

Partenariats mis en place avec les services de la Ville et de Vitré Communauté :

- Avec les services culturels :
 - la **médiathèque et l'artothèque** sont des partenaires majeurs du service Education : création de malles pédagogiques, mise à disposition de ressources éducatives, organisation de conférences et de manifestations dans le cadre du PEDT...
 - le **Centre culturel** : grand nombre de représentations pour les scolaires (avec prise en charge financière du transport en car), organisation d'ateliers parents-enfants, visites pour les enfants...
 - le **Conservatoire de musique et d'art dramatique** : classes CHAM à Jean Guéhenno, plan « musique à l'école », **ouverture d'une classe pré-CHAM en CE1 à la rentrée scolaire 2021-2022.**
 - Et aussi le **service Patrimoine**, sur des projets en lien avec le musée et le **Château de Vitré.**
- Avec le service prévention du CCAS de Vitré :
 - **Prévention routière** : dispositif renouvelé chaque année à destination des élèves de cycle 3 des écoles publiques et privées de Vitré, en partenariat avec les acteurs de la sécurité routière, le club de BMX et le FJT Tremplin.
Nouveauté en 2021/2022 - action complétée par le projet « Roulez jeunesse » pour encourager la pratique du vélo
 - **Nouveauté – initiation aux gestes de premiers secours, en partenariat avec la Croix Rouge**, pour les **élèves de CE1** des écoles publiques et privées de Vitré : nouveau dispositif mis en place en 2021-2022 et renouvelé sur l'année scolaire 2022-2023.

Avec les partenaires extérieurs :

Les partenariats avec les associations et les intervenants extérieurs sont toujours plébiscités par les partenaires éducatifs concernés : agents du service Education, Education Nationale et familles. Les interventions proposées, financées grâce au fonds de soutien de l'Etat dans le cadre du PEDT, **permettent d'enrichir et de diversifier l'offre éducative sur les temps périscolaires**. Cette dynamique sera poursuivie dans le cadre du prochain PEDT.

Exemples de partenariats avec les associations :

- **Partenariat avec la Maison des Cultures du Monde : création de « malles » pédagogiques adaptées aux TAP**, en lien avec les expositions proposées. Ces malles rencontrent beaucoup de succès auprès des enfants et des animateurs. Le projet consacré aux berceuses du monde porté par la MCM a été très apprécié par les ATSEM.

Nouveauté : intervention musicale en novembre 2021 au sein des écoles sur les temps périscolaires : **animations musicales auprès des enfants de l'ensemble San Cristobal de Regla (groupe cubain) et Ana Koprivica, ethnomusicologue.**

- **Poursuite des TAP cuisine**, animés par Agnès Lamballais (Les ateliers d'Agnès)
Nouveauté : **animation d'ateliers culinaires pour les élèves de maternelle pendant les TAP**
- **Projet Zéro déchets** en partenariat avec l'association « **Nous les graines de demain** »
- **Partenariat avec le Café Bulle** : actions en lien avec le Conseil Municipal des Enfants, le réseau parentalité...

Parmi les nouveautés proposées sur les temps périscolaires (pause méridienne et TAP) :

- **Initiation au hip hop**, en partenariat avec l'association Roazone Crew,
- **Initiation aux échecs**, en partenariat avec l'association l'Echiquier Vitréen,
- **Ateliers bien-être avec l'association Happy** pour les élèves de CP sur la pause méridienne : yoga pour enfants et expression corporelle.

L'accompagnement des agents : formation et professionnalisation des équipes

Organisation

Le renforcement des moyens humains dans le cadre du PEDT 2019-2023 a contribué à l'amélioration du service public d'éducation proposé par la Ville de Vitré.

Chaque mercredi, une réunion est organisée avec les coordonnateurs périscolaires des 4 écoles publiques.

Ces réunions ont plusieurs objectifs :

- Assurer le bon déroulement des temps périscolaires dans les 4 écoles,
- Fluidifier la communication et la circulation de l'information,
- Identifier les éventuelles difficultés et apporter des solutions,
- Mettre en place des projets collectifs répondant aux besoins identifiés,
- Echanger sur les pratiques,
- Contribuer à la cohésion d'équipe.

Depuis la fin de la crise sanitaire, des **réunions inter-équipes** ont également lieu dans les écoles à chaque période scolaire afin de permettre un **dialogue de proximité** avec l'ensemble des agents (agents de restauration, animateurs, ATSEM...).

La Ville de Vitré a également fait le choix de pérenniser le poste d'animatrice référente des temps périscolaires et du Conseil municipal des enfants (depuis septembre 2018). L'objectif recherché est d'impulser une dynamique de projets transversaux, inter-écoles, de veiller au renouvellement des activités proposées en TAP, et d'initier des projets en lien avec le Conseil municipal des enfants sur l'ensemble des temps éducatifs.

Formation

Un important travail de renforcement des compétences éducatives a été entrepris, en lien avec la Direction des Ressources Humaines de la Ville de Vitré. Ce travail sera poursuivi dans le cadre du prochain PEDT.

À chaque période de vacances scolaires, le service Education propose des temps de formation et d'échanges de pratiques pour l'ensemble de ses agents intervenant auprès des enfants dans les écoles. Ces temps sont co-construits avec les agents qui apprécient fortement ces rencontres.

Les formations collectives proposées aux agents du service Education-restauration sur la période 2019-2023, en lien avec les trois objectifs du PEDT (bien-vivre ensemble/éco-citoyenneté/accès à la culture) sont les suivantes :

2019-2020 :

- Formation **bien-être** dans le cadre du **programme Vivons en Forme**,
- Formation sur les œuvres de l'**artothèque**,
- Formation "**mieux gérer les situations de tension et les conflits**", en partenariat avec l'association MAN : développer la compréhension des professionnels face aux mécanismes personnels et collectifs dans les situations de tension, de conflits et renforcer leur capacité à les réguler,
- Formation à une malle pédagogique à la **Maison des Cultures du Monde**,
- Intervention sur une **analyse de pratique auprès des ATSEM en maternelle** animée par **Monica Mejia, psychologue clinicienne**,
- Intervention animée par le **CDAS 1/2** : Appréhender l'organisation et les missions du CDAS et plus spécifiquement les **actions en matière de prévention de l'enfance**.

2020-2021 :

- Intervention animée par le **CDAS 2/2** : Appréhender l'organisation et les missions du CDAS et plus spécifiquement les actions en matière de prévention de l'enfance,
- Poursuite de l'**analyse de pratiques** en maternelle par Monica Mejia,
- **Formation laïcité animée par Marc LEGRAND (tous les agents du service ont suivi cette formation)** : permettre aux professionnels d'être au clair avec le principe de laïcité, de mieux comprendre comment l'appliquer et l'expliquer, et ainsi contribuer à promouvoir le vivre-ensemble et partager les valeurs de la République au quotidien,
- Formation animée par **Hugo Marteau, association Nous, les graines de demain : accompagner les animateurs sur des actions en faveur du développement durable**,
- **Formation VIF La restauration scolaire** : faire progresser la relation encadrant-enfant, aider le personnel à servir la portion adaptée à l'âge de l'enfant, diminuer le bruit et le gaspillage alimentaire...
- Temps d'échange avec les équipes pour la présentation de nouveaux outils pédagogiques,
- **Ateliers de sophrologie** animés par Bruno Lorant, sophrologue : accompagner les agents dans la gestion de la fatigue et du stress impactant les enfants (pendant la crise sanitaire).

2021 – 2022 :

- Poursuite des actions de formation collective proposées par Marc Legrand (laïcité) et Hugo Marteau (développement durable),
- Formation malle pédagogique à la Maison des cultures du monde,
- Médiathèque : présentation des espaces collection - animation lecture,
- Sensibilisation au **harcèlement scolaire** proposée par Julie Fadier, éducatrice de jeunes enfants : Savoir reconnaître et identifier une situation de harcèlement. Quelle posture adopter ? Outils d'accompagnement.
- Présentation de nouveaux outils éducatifs et ludiques,
- Formation à destination des ATSEM en partenariat avec la ludothèque de Vitré : comment jouer avec les enfants – présentation de nouveaux jeux,
- Ateliers de sophrologie.

Par ailleurs, la Ville porte une attention particulière à ce qu'une majorité d'agents encadrant des groupes d'enfants dispose des **diplômes requis et validés par le SDJES 35. L'acquisition du BAFA et du BPJEPS sont encouragés et intégralement financés par la collectivité.** Plusieurs agents du service Education sont titulaires du BAFA et du CAP petite enfance.

Le service Education invite également ses agents à **se former individuellement auprès du CNFPT** et les accompagne dans leur démarche. Le CNFPT propose une offre de formation diversifiée pour les métiers de l'animation, de la petite enfance et de l'enfance.

4.2. Problématiques et enjeux éducatifs identifiés par les parents :

Les parents ont identifié les enjeux suivants :

- Renforcer les actions autour du **bien-vivre ensemble** : tolérance, égalité filles-garçons, prévention contre le harcèlement scolaire.
- **Sensibiliser à l'environnement par des actions concrètes.**
- **Santé/sport** : mettre en place des actions permettant d'améliorer l'alimentation, le bien-être physique et psychologique des enfants.
- Favoriser le développement de la pratique du **vélo**, en lien avec la piste apprenante.

Deux problématiques ont également été mises en avant :

- La **communication**, qui doit encore être améliorée.
- Les **accueils de loisirs** : l'**offre d'accueil** est actuellement insuffisante et doit être développée pour répondre aux besoins des familles.

4.3. Problématiques et enjeux éducatifs identifiés par l'(les) équipe(s) enseignante(s):

La mise en œuvre du nouveau PEDT doit permettre de renforcer la complémentarité entre les temps scolaires et les temps périscolaires, dans la continuité des projets communs qui ont déjà pu être engagés. Les passerelles entre le PEDT et les projets d'écoles sont très importants.

Les projets pédagogiques, portés par les enseignants et relayés lors des conseils d'écoles, contribuent chaque année à la qualité éducative recherchée dans le PEDT.

Dans le cadre de l'élaboration du diagnostic et de la réflexion sur les objectifs du PEDT 2024-2027, les directeurs d'écoles ont particulièrement mis en avant le **parcours citoyen de l'enfant**, avec **deux enjeux forts** :

- Favoriser l'**inclusion des enfants** en situation de handicap,
- Encourager les **prises d'initiative des enfants**, permettre aux enfants d'**être acteurs** des temps périscolaires mais aussi de s'impliquer plus globalement dans la **vie de l'école**.

4.4. Problématiques et enjeux éducatifs identifiés par les associations partenaires

Les associations partenaires ont identifié les enjeux suivants :

- Poursuivre et renforcer les **temps de sensibilisation au développement durable**.
- **Développer les activités sportives** sur les temps périscolaires afin que les enfants puissent se dépenser.
- **Favoriser la transversalité des projets** entre écoles / TAP/ centres de loisirs
- Améliorer l'aménagement des **espaces extérieurs**.
- Favoriser le développement de la **pratique du vélo**, en lien avec la piste apprenante.

Plusieurs problématiques, qui dépassent le périmètre du PEDT, ont également été mises en avant :

- Tout d'abord la **crise sanitaire** qui a eu un impact sur la qualité des accueils en provoquant l'annulation des sorties,
- La **mobilité : améliorer la desserte en bus** afin de favoriser les déplacements entre les centres de loisirs et les équipements culturels/sportifs (piscine notamment),
- Le nécessaire **développement de l'offre d'accueil dans les ALSH**,
- La question de l'accueil des enfants scolarisés en **TPS** dans les centres de loisirs.
- La **communication avec les familles** : relance des commissions parents, présentation des centres de loisirs aux familles...

4.5. Convergence des différents enjeux et problématiques :

Afin d'élaborer le PEDT de manière concertée, plusieurs temps d'échange et de co-construction ont été organisés. Au mois de janvier, 4 groupes de travail (Education Nationale, Ville, parents d'élèves, partenaires associatifs) ont été constitués afin de travailler sur le bilan du PEDT 2019 – 2023 (points forts / points à améliorer) et afin d'identifier les enjeux éducatifs.

A l'issue de ce temps de travail en petits groupes, des points de convergence et des enjeux partagés ont pu être identifiés.

Les partenaires éducatifs ont mis en avant les **4 enjeux** suivants (cf. **tableau synthétique p. 20**) :

- L'inclusion
- L'enfant acteur des temps périscolaires
- L'éco-citoyenneté
- Le sport / santé

4.6. Objectifs du Projet Educatif de l'accueil de loisirs, si déclaration d'un ACM le mercredi

➤ **Projet Educatif de l'accueil de loisirs de La Hodéyère**

Les intentions éducatives recherchées sont les suivantes :

- Proposer des loisirs adaptés au rythme et aux besoins de l'enfant par une diversification de l'offre dans les pratiques de loisirs, qui tient compte de la globalité de l'individu.
- Leur permettre de construire leur personnalité et d'acquérir leur autonomie dans le respect d'autrui, au sein d'une vie de groupe.
- Les valoriser dans leurs savoirs, savoir-faire et savoir être dans le cadre de la vie quotidienne, individuellement, et au sein du groupe.
- Les aider dans leurs apprentissages, en favorisant l'éveil et la compréhension du monde qui les entoure, en développant l'esprit d'initiative et la curiosité.
- Favoriser la vie de groupe (dans les temps d'activités comme dans les temps plus informels).
- Favoriser l'intégration des enfants en difficulté, en accompagnant les parents dans les démarches nécessaires.
- Associer les parents à travers la mise en place d'un comité de parents, dans l'élaboration et la mise en œuvre des projets, leur offrir la possibilité de pratiquer des activités avec leurs enfants, la possibilité de se rencontrer et d'échanger, les accompagner dans leurs difficultés de parents.
- Constituer une équipe qualifiée dans le domaine pédagogique, technique et assurer une formation interne et continue.
- Associer les familles et les partenaires locaux pour créer ou développer services, activités et actions, dans l'intérêt de l'enfant.
- Mettre en place les moyens et outils appropriés au fonctionnement des activités et à la réalisation des projets.

➤ **Projet Educatif de l'accueil de loisirs Loisirs Pluriel**

Les intentions éducatives de Loisirs Pluriel sont de :

- Permettre à tout enfant en situation de handicap, quelle que soit la nature et la gravité de sa pathologie, d'avoir accès à des temps de loisirs, en dehors de l'espace familial, scolaire ou professionnel, comme les autres et surtout... avec les autres enfants de son âge.
- Permettre aux parents d'enfants handicapés de bénéficier des mêmes droits que tout parent en termes d'accueil extrascolaire de leur enfant, et de pouvoir ainsi mieux concilier leur temps de vie, bénéficier de temps de répit, voire de maintenir ou de reprendre une activité professionnelle.

- Permettre aux enfants « valides » de changer leur regard sur le handicap et de préparer ainsi les futures générations à une meilleure acceptation du handicap dans notre société.
- Permettre aux frères et sœurs d'enfants handicapés de vivre un temps de loisirs avec leur frère ou sœur handicapé, en dehors de l'espace familial et de rencontrer également d'autres fratries confrontées au handicap.
- Permettre aux parents d'enfants « valides » de découvrir la richesse éducative d'une vie collective attentive aux différences de chacun et d'en mesurer tout le bénéfice pour leurs propres enfants.
- Contribuer, sur le plan local, à une meilleure prise en compte de la nécessité de développer l'accès des enfants handicapés, dès le plus jeune âge, à l'ensemble des lieux d'accueil collectif de la petite enfance, de loisirs ou de vacances.

5. PARCOURS DES ENFANTS ET DES JEUNES

	<u>Enjeux éducatifs</u>	<u>Objectifs visés</u>
Parcours dont l'enjeu est la citoyenneté	L'inclusion	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Améliorer l'accueil et l'accompagnement des enfants en situation de handicap ➤ Favoriser le bien-vivre ensemble et le respect des différences entre enfants ➤ Renforcer la coordination et la communication entre adultes/acteurs éducatifs au bénéfice de l'enfant
Parcours dont l'enjeu est la citoyenneté	L'enfant acteur des temps périscolaires	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Favoriser l'apprentissage et l'exercice de la citoyenneté au sein de l'école ➤ Mieux prendre en compte l'avis des enfants dans l'organisation des temps périscolaires ➤ Responsabiliser les enfants et encourager la prise d'initiative
Parcours environnement	L'écocitoyenneté	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Favoriser la réduction des déchets ➤ Développer le lien avec la nature ➤ Encourager les mobilités douces et la pratique du vélo
Parcours sport / santé	Le sport / santé	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Développer les activités physiques et sportives, en lien avec les partenaires associatifs ➤ Participer / organiser des événements fédérateurs autour du sport / santé ➤ Rendre l'enfant acteur de sa santé dans sa globalité : sport / alimentation / exposition aux écrans...

Parcours citoyenneté

Enjeu éducatif	Objectifs visés	Actions de la communauté éducative	Temps concernés	Effets attendus auprès des enfants et indicateurs observables et mesurables
Renforcer l'inclusion de tous les enfants	Améliorer l'accueil et l'accompagnement des enfants en situation de handicap	<ul style="list-style-type: none"> - Poursuivre la démarche de renfort du taux d'encadrement (AESH notamment) sur la pause méridienne afin de permettre l'accueil des enfants en situation de handicap. - Conforter les partenariats avec les structures ressources du territoire : IME, ITEP, Loisirs Pluriel, Allo Parlons d'Enfants, notamment en ce qui concerne la formation des agents. - Développer le partenariat avec la médiathèque de Vitry : ressources éducatives, fonds inclusif... 	Scolaires Périscolaires Extrascolaires	<p>Amélioration des conditions d'accueil des enfants en situation de handicap</p> <p>Nombre d'enfants accueillis sur la pause méridienne</p> <p>Projets avec les partenaires</p> <p>Formation des professionnels</p>
	Favoriser le bien-vivre ensemble et le respect des différences entre enfants	<ul style="list-style-type: none"> - Poursuivre les actions en faveur du bien-vivre ensemble : prévention contre le harcèlement scolaire... - Créer des moments de partage entre le CME et l'IME pour mettre en place des projets communs. - Apporter une attention particulière aux enfants isolés. - Proposer des journées sans ballons, déjà expérimentées dans une école, pour limiter les conflits entre enfants et jouer autrement. - Réfléchir à une meilleure intégration des enfants du voyage et des enfants allophones. 	Scolaires Périscolaires Extrascolaires Familiaux	<p>Développement de l'empathie et du respect entre enfants</p> <p>Développement du lien social et prévention des discriminations</p> <p>Activités mises en place</p> <p>Nombre d'enfants participant aux ateliers proposés</p>
	Renforcer la coordination et la communication entre adultes/acteurs éducatifs au bénéfice de l'enfant	<ul style="list-style-type: none"> - En fonction des situations, permettre aux coordinateurs périscolaires de participer aux équipes éducatives, - Développer les temps d'échanges entre les différents acteurs éducatifs, - Proposer des temps de rencontre / des formations communes autour de l'inclusion. 	Scolaires Périscolaires Extrascolaires Familiaux	<p>Meilleure communication</p> <p>Actions mises en œuvre</p>

Parcours citoyenneté

Enjeu éducatif	Objectifs visés	Actions de la communauté éducative	Temps concernés	Effets attendus auprès des enfants et indicateurs observables et mesurables
L'enfant acteur des temps périscolaires	Favoriser l'apprentissage et l'exercice de la citoyenneté au sein de l'école	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place des conseils d'élèves au sein des écoles avec l'élection de délégués de classe en élémentaire afin de permettre aux enfants de davantage participer à la vie de leur école et de faire part de leurs idées. - Intégrer les enfants à la mise en œuvre du PEDT et à l'élaboration du futur PEDT en adaptant leur participation. - Renouveler les commissions menus auxquelles participent les enfants. 	Scolaires Périscolaires	<p>Plus grande implication des enfants dans la vie de leur école</p> <p>Organisation des instances de concertation</p> <p>Nombre de réunions / an</p> <p>Mise en place de projets</p>
	Mieux prendre en compte l'avis des enfants dans l'organisation des temps périscolaires	<ul style="list-style-type: none"> - Permettre aux enfants de davantage choisir les activités proposées, en particulier pendant les TAP. - Remettre en place les boîtes à idées, de façon accompagnée, pour rendre les enfants acteurs de leurs temps périscolaires et extrascolaires. 	Périscolaires Extrascolaires	<p>Plus grande adhésion aux activités proposées et meilleure participation</p> <p>Plus grande motivation des enfants</p>
	Responsabiliser les enfants et encourager la prise d'initiative	<ul style="list-style-type: none"> - Confier des responsabilités aux enfants sur les différents temps éducatifs. - Permettre aux enfants, sur la base du volontariat, de prendre des initiatives ou de mener des projets sur les temps périscolaires (exemple : ramassage des déchets dans la cour d'école avec des équipements dédiés). - Valoriser les compétences et les passions des enfants en leur permettant d'exprimer leurs talents ou de partager leur savoir-faire. 	Scolaires Périscolaires Extrascolaires Familiaux	<p>Développement de la confiance en soi</p> <p>Mise en place de projets</p>

Parcours environnement

Enjeu éducatif	Objectifs visés	Actions de la communauté éducative	Temps concernés	Effets attendus auprès des enfants et indicateurs observables et mesurables
Développer l'éco-citoyenneté	Favoriser la réduction des déchets	<ul style="list-style-type: none"> - Limiter le gaspillage alimentaire : sensibilisation des enfants, mise en place de la réservation des repas, pique-nique zéro déchet... - Continuer à proposer des ateliers « récup » favorisant le recyclage des déchets sur les temps péri- et extrascolaires. - Mettre en place des éco-délégués dans les écoles. - Participer à des journées symboliques / des temps forts autour du développement durable 	Scolaires Périscolaires Extrascolaires Familiaux	Faire participer les enfants à la démarche d'éco-citoyenneté Soutenir les initiatives des enfants Limitation du gaspillage alimentaire dans les restaurants scolaires Mise en place de projets Nombre d'enfants participant aux ateliers proposés
	Développer le lien avec la nature	<ul style="list-style-type: none"> - Végétaliser les cours d'écoles et les espaces extérieurs des ALSH. - Développer le partenariat avec l'association <i>Nous, les graines de demain</i>, qui propose de nombreux programmes éducatifs et participatifs favorisant l'éco-citoyenneté : végétalisation des cours d'écoles, potagers dans les écoles... - Encourager les sorties dans la nature et la découverte du patrimoine naturel de proximité. 	Scolaires Périscolaires Extrascolaires Familiaux	Respect de la nature Meilleure connaissance de l'environnement naturel Mise en place de projets / d'outils participatifs
	Encourager les mobilités douces et la pratique du vélo	<ul style="list-style-type: none"> - Pérenniser et développer les dispositifs favorisant l'apprentissage du vélo : prévention routière, sorties à vélo... - Soutenir / développer les vélobus. - Développer des actions en lien avec la piste apprenante. - Réfléchir à la mise en place d'un permis piéton. 	Scolaires Extrascolaires Familiaux	Apprentissage du vélo Sensibilisation aux mobilités douces Mise en place de projets

Parcours sport / santé

Enjeu éducatif	Objectifs visés	Actions de la communauté éducative	Temps concernés	Effets attendus auprès des enfants et indicateurs observables et mesurables
Encourager la pratique du sport, en lien avec la santé des enfants	Développer les activités physiques et sportives, en lien avec les partenaires associatifs	<ul style="list-style-type: none"> - Poursuivre et diversifier les partenariats avec les associations proposant des activités sportives, - Renouveler les jeux sportifs et le matériel proposés sur le temps périscolaire, 	Scolaires Périscolaires Extrascolaires Familiaux	Permettre aux enfants de pratiquer une activité physique Favoriser la découverte de nouvelles activités sportives Mise en place de projets Nombre d'enfants participant aux ateliers proposés
	Participer / organiser des événements fédérateurs autour du sport / santé	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en œuvre des projets en lien avec les Jeux Olympiques et Paralympiques 2024, dans le cadre notamment du label Terre de Jeux de la Ville de Vitry. - Pérenniser les événements sportifs rassemblant plusieurs écoles (ou acteurs éducatifs), comme le cross solidaire inter-écoles. - Développer des temps forts annuels en lien avec les souhaits des enfants. 	Scolaires Périscolaires Extrascolaires Familiaux	Sensibilisation aux différentes valeurs du sport, aux valeurs olympiques et paralympiques Création de lien social et participation à des temps conviviaux Mise en place de projets
	Rendre l'enfant acteur de sa santé dans sa globalité	<ul style="list-style-type: none"> - Poursuivre le programme Vivons en Forme dans les écoles : programme de prévention de santé, autour notamment de l'éducation à l'alimentation. - Dans le cadre de VIF, proposer de nouvelles interventions concernant l'impact du sommeil et de l'exposition aux écrans sur la santé des enfants. - Sensibiliser les enfants dès la maternelle au sucre dans l'alimentation : proposer une alternative aux bonbons. 	Scolaires Périscolaires Extrascolaires Familiaux	Sensibiliser les enfants à tout ce qui peut impacter leur santé physique / mentale Interventions dans les écoles et dans les ALSH Mise en œuvre de nouveaux projets

6. PILOTAGE ET EVALUATION DU PEDT

Le comité de pilotage et de suivi du PEDT (COFIL) se réunit **au moins deux fois par an** : c'est une instance de **concertation permanente**, d'information et d'évaluation. Le COFIL du PEDT est avant tout un **réseau d'acteurs**, un lieu d'émulation collective, favorisant l'interconnaissance et la construction de projets en commun.

La réflexion est régulièrement élargie à d'autres partenaires publics ou associatifs, qui ne sont pas membres du COFIL, afin d'échanger sur des problématiques éducatives et d'enrichir le débat. Ainsi, au cours du précédent PEDT, de nombreux acteurs ont été invités à participer au COFIL afin de présenter leurs missions et de contribuer à la mise en œuvre de nouveaux projets : le CLIC des Portes de Bretagne, le réseau parentalité de Vitré, le Conservatoire...

Le comité de pilotage reste un lieu ouvert à l'intégration d'autres partenaires éducatifs, en fonction de l'évolution des projets et du contexte territorial.

Composition du comité de pilotage :

Coordination du projet : Ville de Vitré

Nom et prénom du coordinateur : BRICAULT Mélanie

Fonction : Directrice Enfance et Education

Adresse : 12 place du Château à Vitré

Téléphone : 02 99 75 54 08

Adresse électronique : melanie.bricault@mairie-vitre.fr

- **Education Nationale :**

Inspecteur de l'Education Nationale – circonscription de Vitré

Conseillères pédagogiques de l'Education Nationale – circonscription de Vitré

Délégués Départementaux de l'Education Nationale

Directrice, école primaire Pierre Lemaître

Directrice, école primaire Jean Guéhenno

Directeur, école primaire La Hodéyère

Directeur, école primaire Le Château

- **Parents d'élèves élus (au moins 2 représentants par école)**

Parents d'élèves élus – école primaire La Hodeyère

Parents d'élèves élus – école primaire Le Château

Parents d'élèves élus – école primaire Jean Guéhenno

Parents d'élèves élus – école primaire Pierre Lemaître

- **Ville de Vitré :**

Adjointe au Maire en charge de l'enfance, de l'éducation et de la restauration

Elus membres de la commission petite enfance - éducation

Directrice Enfance et Education

Responsable du service Education-restauration

Coordonnatrice des temps périscolaires, école primaire Pierre Lemaître

Coordonnatrice des temps périscolaires, école primaire Jean Guéhenno

Coordonnateur des temps périscolaires, école primaire La Hodéyère

Coordonnatrice des temps périscolaires, école primaire Le Château

Référente des temps périscolaires – animatrice du Conseil Municipal des Enfants

Médiatrice du Centre culturel

- **Vitré Communauté :**

Responsable jeunesse de la Médiathèque

- **Partenaires associatifs :**

IME L'étoile, association ADAPEI

Centre social - ALSH La Hodéyère

Association Loisirs Pluriel

Maison des Cultures du Monde

Association Nous les graines de demain

7. INSCRIPTION ET LIENS AVEC LES FAMILLES

Mode d'inscription aux activités proposées : modulable

Modalités d'information et d'échanges avec les familles : portail familles, communication des informations par mail (programmes, transmissions de documents, envoi des comptes rendus d'activités périscolaires...), application Vitré en poche, réseaux sociaux (Facebook notamment), affichage dans les lieux fréquentés par les familles, en fonction des projets : communication par voie de cartable.

8. PLAN MERCREDI

Labellisation plan mercredi : oui

Si oui préciser la date de début de labellisation : 01/09/2021